



Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON
à BOURG EN BRESSE, 9 Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT T2 + GARAGE + CAVE SIS A BELLEGARDE SUR VALSERINE (01200) VALSERHONE 392 route de Vouvray, ensemble immobilier "LE SELENE"

Sur la Commune de BELLEGARDE SUR VALSERINE (01200 – Ain) VALSERHONE, 392 Route de Vouvray, ensemble immobilier dénommé "LE SELENE" cadastré :

- Section AI numéro 463, lieudit "Avenue Saint Exupéry", pour 19 a 91 ca,
- Section AI numéro 465, lieudit "Beauséjour", pour 24 a 98 ca,

Les lots de copropriété suivants :

LOT NUMERO CINQUANTE NEUF (59) : Au sous-sol du bâtiment B, un **GARAGE**, et les 20/10.000èmes des parties communes générales, et les 35/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

LOT NUMERO QUATRE-VINGT (80) : Au premier étage du bâtiment B, un **CAVE**, et les 3/10.000èmes des parties communes générales, et les 5/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

LOT NUMERO QUATRE-VINGT DEUX (82) : Au premier étage du bâtiment B, un **APPARTEMENT** de type T2, et les 166/10.000èmes des parties communes générales, et les 287/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

L'appartement se compose d'un séjour/cuisine équipée (25,75 m²), toilettes, salle de douche (6,87 m²), une chambre avec dressing (15,70 m²) et un balcon. Chauffage individuel électrique. Huisseries en PVC avec double vitrage et volets roulants manuels. Superficie loi carrez : 51,65 m². Garage environ 15 m². Les lieux sont actuellement libres de toute occupation.

SUR LA MISE à PRIX DE : 25.200 €
outre charges

ADJUDICATION le MARDI 17 NOVEMBRE 2020 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Visite du bien : Jeudi 05 Novembre 2020 de 14 h à 15 h par Maître Valérie BURINE, Huissier de Justice à BELLEGARDE SUR VALSERINE (01200) VALSERHONE.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Cabinet de Maître J. BERNASCONI. Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'Ain.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,

Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA 50011 08/10/20

Eco de l'Ain - n° 41 du 08/10/2020